

**LC1****LETTRÉ DE CANDIDATURE**

Le présent formulaire (disponible sur le site LEXPOL, espace marchés publics) est un modèle de lettre de candidature non obligatoire à jour de la dernière modification du code polynésien des marchés publics<sup>1</sup>. Il peut être utilisé par les groupements d'entreprises pour présenter leur candidature aux marchés publics ou accords-cadres passés par la Polynésie française, les communes ou leurs démembrements.

En cas d'allotissement, le candidat ne remplit qu'un seul LC1 quel que soit le nombre de lots auquel il soumissionne.

En cas de candidature d'un groupement d'entreprises, celui-ci utilisera préférentiellement le formulaire LEXPOL spécifique « LC1bis ».

**A – Identification de l'acheteur public**

*Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.*

Polynésie française

Direction des Affaires foncières

Vice-Présidence, Ministère de l'agriculture, de l'économie bleue et du domaine, en charge de la recherche

**B – Objet de la consultation**

*Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.*

Déconstruction de la centrale électrique EDT située sur la parcelle cadastrée section AS n° 4 sise commune de Hao

**C – Objet de la candidature****La candidature est présentée :**

*(Cocher la case correspondante)*

☒ en cas de non allotissement :

☐ pour le marché public ou pour l'accord-cadre ;

☒ en cas d'allotissement :

☐ pour le lot du marché public ou de l'accord-cadre suivant :

*(Indiquer l'intitulé du lot tel qu'il figure dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

- Lot n°..... :

☐ les lots du marché public ou de l'accord-cadre suivants :

*(Indiquer l'intitulé des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)*

- Lot n°..... :

- Lot n°..... :

- Lot n°..... :

- Lot n°..... :

☐ pour tous les lots du marché public ou de l'accord-cadre.

<sup>1</sup> CPMP modifié la loi du pays n° 2019-37 du 20/12/2019 et l'arrêté 3111 CM du 24/12/2019.

## D – Présentation du candidat individuel

➤ **Nom commercial et dénomination sociale du candidat individuel :**



➤ **Numéro TAHITI (ou RIDET ou SIRET) :** .....

➤ **Coordonnées du candidat :**

■ **Adresse géographique** .....  
de l'établissement : .....

■ **Adresse postale** .....  
de l'établissement : .....

■ **Adresse géographique** .....  
du siège (\*) : .....

■ **Adresse postale** .....  
du siège (\*) : .....

■ **Téléphone :** 40. ■ **Télécopie :** 40.

■ **Adresse courriel :** .....@.....

(\*) Si elle est différente de celle de l'établissement.

➤ **Forme juridique du candidat individuel :**

(Entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.)



➤ **Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat :**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.)



## E - Statut du candidat individuel

En cas de marché public réservé uniquement

(Le candidat **postulant à un marché réservé** en application de l'article LP 225-1 du même code coche la case correspondant à sa situation ou relevant de l'une des catégories qui suivent et pouvant bénéficier d'un droit de préférence en application de l'article LP 236-2 du code polynésien des marchés publics (CPMP).)

- ☐ Etablissement de travail protégé (article LP 5313-14 du code du travail de la Polynésie française)
- ☐ Groupement de producteurs agricoles agréé dans les conditions prévues par la délibération n° 92-219 AT du 22 décembre 1992
- ☐ Artisan au sens de l'article LP 122-3 du code polynésien des marchés publics
- ☐ Société coopérative agricole (loi du pays N° 2013-16 du 10 mai 2013)

## F - Interdictions de soumissionner

Afin d'attester qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu à l'article LP 233-1 du code polynésien des marchés publics, le candidat individuel doit **fournir une déclaration sur l'honneur**<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> A cet effet, l'entreprise peut utiliser le formulaire « **LC3** » (Déclaration sur l'honneur) disponible en ligne sur LEXPOL, espace Marchés publics, rubrique « Documents du marché » / Modèles de documents.

## G – Redressement judiciaire

➔ L'entreprise fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire :

☐

OUI

☐

NON

➔ Dans l'affirmative, joindre en annexe copie des documents suivants (le cas échéant) :

☐ Copie du ou des jugements

☐ En période d'observation : attestation du juge commissaire habilitant l'entreprise à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché

## H – Obligations fiscales ou sociales

(Récapitulatif des pièces demandées par l'acheteur public dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies par tous les candidats en procédure formalisée, en annexe du présent document, par le candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.)

- ➔ Attestation de la Direction des impôts et des contributions publiques et de la Recette des impôts ;  
(justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale régulière du candidat à l'égard de ses obligations déclaratives)
- ➔ Attestation de la Direction générale des finances publiques ;  
(justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, de la situation fiscale régulière du candidat à l'égard de ses obligations de paiement des impôts exigibles)
- ➔ Attestation établie par la Caisse de prévoyance sociale.  
(justifiant, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, que le candidat est à jour de ses obligations de déclaration et pour les régimes contributifs, de paiement des cotisations, majorations et pénalités et autres contributions exigibles)

## I – Renseignements relatifs à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat individuel

(Des pièces demandées par l'acheteur public dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation doivent être fournies par le candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.)

- ➔ A cet effet, le candidat est invité à remplir le formulaire LEXPOL « LC2 » joint au présent dossier de consultation des entreprises (DCE) et à fournir en annexe tous les documents (liste(s), attestation(s), déclaration(s)) éventuellement demandés par l'acheteur public.

## J- Justificatif prouvant l'habilitation de la personne signataire à engager le candidat

- ➔ La personne physique qui signe les pièces du dossier de candidature et (ou<sup>3</sup>) d'offres **certifie** avoir le pouvoir d'engager le candidat qu'elle représente.

✎ A cet effet, en procédure formalisée, chaque candidat doit fournir un justificatif qui prouve que le signataire est bien son représentant légal.

(Par exemple, pour les entreprises, joindre un extrait de Kbis de moins d'un an<sup>4</sup>, sur lequel figure les nom et prénom(s) de la personne qui signe les documents du marché en tant que dirigeant(e) (gérant(e), directeur(ice) général(e), président(e)...) suffit.

Dans l'hypothèse où le signataire n'apparaît pas dans les documents officiels de l'entreprise, il lui est alors nécessaire de présenter un pouvoir signé par un représentant légal de la société dont le nom figure sur le Kbis fourni.

En cas de délégation, le pouvoir doit revêtir les deux signatures, celles du délégué figurant sur le Kbis et celle du signataire des pièces du marché.)

## K - Signature du candidat individuel

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|------------------------------------------|---------------------------|-----------|
|                                          | A .....                   |           |
|                                          | Le.....                   |           |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'opérateur économique qu'il représente.

<sup>3</sup> En cas de procédures restreintes notamment.

<sup>4</sup> A la date de signature du dossier de candidature et/ou d'offre.

